Cinquante troisième année. - N° 51 A Mercredi 13 mars 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2637

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190036. *Date de parution :* 20 février 2019.
Annonce numéro : 2388. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

RCS non inscrit.
PHARMACIE DE L'ABBAYE (NON INSCRITE).
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 6, route de l'Abbaye, Centre Commercial de l'Abbaye, 91190 Gif-sur-Yvette.
Origine du fonds : Achat d'un fonds de commerce au prix stipulé de 900000 Euros.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : officine de pharmacie..
Adresse : 6, route de l' Abbaye, Centre Commercial de l'Abbaye, 91190 Gif-sur-Yvette.
Précédent propriétaire : 385 129 374 RCS Evry. **BERGER** (Denis Alan).
Date de commencement d'activité : 15 avril 2019.
Publication légale : Les Petites Affiches de la Seine et Oise *du* 19 février 2019.
Oppositions : Au Mandataire SCP DSF Huissiers de justice Associés 119 ter rue Paul Fort BP 80020 - 91311 MONTLHERY Cedex pour la validité et pour la correspondance.- Délai pour les oppositions : 10 jours à compter de la présente insertion au Bodacc..
Commentaires : - Acte SSP sous condition suspensive en date du 07/02/2019 enregistré au SDE d'Etampes le 11/02/2019 dossier 2019 00002980 référence 9104P61 2019 A 01088. Vendeur Mr Denis Alan Martial BERGER demeurant 2 rue de la Ferme Résidence Neuilly 78150 Le Chesnay RCS 385 129 374 Evry. Délais pour les oppositions : 10 jours à compter de la présente insertion au Bodacc..